



Le 11 décembre 2009

Monsieur Raymond Bachand  
Ministre des Finances  
12, rue St-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5L3

**Objet : Recommandations prébudgétaires**

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, permettez-moi de vous faire part des recommandations que nous formulons en vue de l'élaboration du prochain budget du gouvernement du Québec.

Tout d'abord, félicitons-nous que le Québec et la région métropolitaine de Montréal aient été moins touchés par la récession que la plupart des autres grandes régions économiques nord-américaines. Il semble d'ailleurs que le pire soit maintenant derrière nous; c'est du moins l'écho que nous avons de nos membres. Cela dit, le mouvement de reprise est encore fragile, c'est pourquoi nous préconisons une approche qui consiste à poursuivre certains investissements publics stratégiques tout en adoptant des mesures pour inciter le secteur privé à accroître les siens.

Nous sommes par ailleurs bien conscients que le contexte de récession dans lequel a évolué l'économie québécoise durant les derniers trimestres a eu de lourdes conséquences sur nos finances publiques. Aussi, maintenant que la reprise se dessine à l'horizon, il est nécessaire d'établir un plan clair et réaliste de retour à l'équilibre budgétaire. Ce redressement est d'autant plus important si l'on considère le défi que pose le resserrement appréhendé de la population active et la nécessité de rehausser la productivité de notre économie.

Dans ce contexte, le gouvernement du Québec doit faire preuve de lucidité et de vigilance. D'abord, il doit se montrer lucide dans la mesure où le redressement des finances publiques nécessitera une révision de l'ensemble des dépenses gouvernementales – dont la compression de certaines dépenses – ainsi que l'augmentation de ses revenus. Il doit également être vigilant puisque le rétablissement de l'équilibre budgétaire devra se faire sans compromettre la reprise ni nuire à la compétitivité de notre économie, garante de la croissance à long terme.

À la lumière de ces considérations, les recommandations de la Chambre se déclinent en quatre orientations :

- 1. Poursuivre la mise en œuvre accélérée des investissements publics en infrastructure**
- 2. Soutenir l'investissement dans le capital humain**
- 3. Accroître la productivité de notre économie par la recherche et l'innovation**
- 4. Préparer un retour à l'équilibre budgétaire graduel sans étouffer une reprise qui s'annonce encore modeste**

## **1<sup>re</sup> orientation : poursuivre la mise en œuvre accélérée des investissements publics en infrastructure**

La mise en œuvre accélérée des investissements publics en infrastructure comporte deux effets structurants fondamentaux pour notre économie : (1) elle contribue à atténuer les impacts négatifs de la récession économique et (2) elle concourt à renforcer la compétitivité de la base économique de la région métropolitaine et du Québec dans un contexte de reprise économique appréhendée.

Nous identifions trois secteurs qui devraient faire l'objet d'une attention prioritaire :

1. Nous recommandons de poursuivre et même d'accélérer le rythme de réalisation des investissements en infrastructure de transport. Ces investissements ciblés génèrent des retombées structurantes positives en matière d'emploi et de croissance économique. De plus, de tels investissements facilitent le transport des marchandises et permettent entre autres la réduction des coûts relatifs à la congestion routière. Quatre projets jugés prioritaires par la Chambre devraient s'inscrire dans les priorités budgétaires :
  - L'amorce de la reconstruction de l'échangeur Turcot ne doit pas être retardée davantage. La Chambre estime que l'urgence de la reconstruction de ce projet conjuguée aux retombées positives, notamment en ce qui a trait à la fluidité de la circulation des marchandises, justifie les investissements nécessaires qui s'élèvent à plus de 1,5 milliard de dollars.
  - La modernisation de la rue Notre-Dame Est doit également être mise en branle sans délai, à tout le moins en ce qui concerne les travaux relatifs aux accès au port de Montréal. Nous insistons particulièrement sur l'importance stratégique du port et sur la nécessité d'y assurer la fluidité du transport des marchandises.
  - Le démarrage du projet de construction de la navette ferroviaire reliant l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville doit s'effectuer sans attendre. Une fois le tracé optimal retenu, l'enclenchement des travaux ne devrait pas être retardé pour des raisons budgétaires. Dans un contexte de mondialisation et de forte concurrence, faciliter un accès rapide, régulier et fiable à l'aéroport est tout simplement incontournable.
  - Enfin, nous préconisons de maintenir les investissements prévus pour l'amélioration du transport collectif, notamment en ce qui concerne le remplacement des voitures de métro.
2. Nous encourageons le gouvernement à réitérer son engagement à amorcer dès 2010 les travaux de construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal. Les retombées socioéconomiques (à la fois pour l'industrie de la construction, le domaine des sciences de la vie et les pôles urbains qui accueillent ces infrastructures) et psychologiques positives de ce lancement justifient largement les investissements requis, et ce, même dans une période où l'on tentera de rétablir l'équilibre budgétaire.
3. Enfin, nous préconisons la finalisation rapide de la phase II ainsi que l'amorçage des phases III et IV du Quartier des spectacles. Ce projet hautement structurant de développement urbain a le potentiel de redéfinir l'image de marque de Montréal et de servir de locomotive à sa relance économique. La Chambre insiste auprès de tous les partenaires impliqués pour que ce projet se réalise dans les plus brefs délais.

## 2<sup>e</sup> orientation : soutenir l'investissement dans le capital humain

Le défi du capital humain constitue à notre avis le plus important enjeu pour l'avenir économique de la région métropolitaine et du Québec tout entier. Le vieillissement de notre population ainsi que la faible performance de la productivité du travail au Québec incitent à placer le capital humain parmi les grandes priorités. D'ailleurs, selon le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal, la productivité du travail au Québec se classe au 20<sup>e</sup> rang – derrière l'Ontario – des pays membres de l'OCDE. Investir dans le capital humain est une condition *sine qua non* pour améliorer la productivité des entreprises et ainsi favoriser la croissance économique.

À cet effet, la Chambre recommande que les budgets du Québec ciblent cet enjeu à chacune des prochaines années et qu'ils comprennent des mesures précises pour renforcer notre capital humain collectif. La Chambre estime que le gouvernement du Québec devrait :

- Renforcer le financement universitaire. La formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée qui sera en mesure de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises dépend directement de la performance de nos universités et, conséquemment, des ressources financières à leur disposition. Toutefois, les universités souffrent d'une insuffisance de financement, ce qui pourrait se traduire, à terme, par une dégradation de l'enseignement et même par une dépréciation des diplômes. Le tout pourrait également mener à une main-d'œuvre moins productive et donc moins compétitive. Or, on le sait, la croissance économique future dépendra davantage de la productivité que de la croissance de la population active. Renforcer le financement universitaire est donc essentiel. Cela passe par un déplafonnement progressif et planifié des droits de scolarité, accompagné de mesures de renforcement du régime de prêts et bourses. Pour s'assurer de la pleine efficacité de ces mesures, le budget du Québec ne devrait pas réduire la contribution publique aux universités.
- Accroître les efforts visant à soutenir l'immigration des travailleurs qualifiés, leur intégration au marché du travail et leur rétention. Cette mesure est en fait primordiale si l'on considère le vieillissement de la population et ses conséquences sur le marché de l'emploi. Ainsi, l'immigration des travailleurs qualifiés constituera un apport majeur à l'économie québécoise et permettra d'atténuer les effets de la baisse de la population active sur nos finances publiques. Toutefois, les statistiques montrent que le taux de chômage des immigrants demeure encore très élevé au Québec. Des budgets additionnels sont donc nécessaires pour améliorer cette intégration. Le gouvernement s'est déjà engagé à améliorer la reconnaissance des diplômes des immigrants. Nous l'invitons également à soutenir des initiatives qui faciliteraient la reconnaissance de l'expérience de travail et qui favoriseraient un arrimage plus rapide entre les travailleurs immigrés et les entreprises en besoin de main-d'œuvre.

Nous encourageons également le gouvernement du Québec à prendre d'autres mesures en vue d'améliorer le rendement de notre capital humain, dont le soutien à la persévérance scolaire.

## 3<sup>e</sup> orientation : accroître la productivité de notre économie par la recherche et l'innovation

À l'aube d'une reprise économique majeure, dans un contexte où la devise canadienne risque de se maintenir à une quasi-parité avec le dollar américain, il est impératif d'accroître la productivité de nos entreprises. La Chambre considère que la meilleure stratégie pour y arriver est d'augmenter les investissements en recherche et innovation. À cet effet, la Chambre estime que le gouvernement du Québec devrait appuyer les mesures suivantes :

- Encourager l'adoption systématique par les entreprises des innovations réalisées ici et ailleurs. L'économie de la métropole et celle du Québec présentent des statistiques décevantes sur le plan

de la productivité, une situation qui s'est encore dégradée au cours de la dernière décennie. Nous préconisons une approche qui encourage financièrement l'élaboration de plans d'amélioration de la productivité impliquant l'adoption d'innovations récentes, en particulier dans les secteurs traditionnels. Par ailleurs, afin d'optimiser l'usage de nos recherches et innovations, il est très important de veiller à ce que le personnel ait la capacité de bien intégrer les nouvelles technologies, en particulier chez les PME. Pour cela, le gouvernement doit également renforcer les mesures qui soutiennent la formation continue des employés en lien avec l'intégration de nouveaux processus et l'adoption de technologies innovantes. Nous encourageons également le gouvernement à maintenir les mesures fiscales en place qui soutiennent l'innovation tout en s'assurant que le régime québécois demeure compétitif vis-à-vis des autres juridictions.

- Nous souhaitons également le renforcement du dispositif universitaire lié à l'innovation et des mécanismes permettant de mieux arrimer la recherche académique aux besoins des entreprises. La mise sur pied du Consortium québécois sur la découverte du médicament est une initiative extrêmement prometteuse, tout comme l'avait été la création du Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale. De même, le programme PRIVAC développé par Génome Québec encourage un meilleur arrimage des efforts de recherche académique et privée. Ces initiatives doivent être maintenues, renforcées au besoin et, surtout, bien évaluées pour en tirer des leçons qui pourront être appliquées à d'autres secteurs, par exemple, celui des technologies vertes.

#### **4<sup>e</sup> orientation : préparer un retour à l'équilibre budgétaire graduel sans étouffer une reprise qui s'annonce encore modeste**

Le retour à l'équilibre budgétaire et, éventuellement, un abaissement du ratio d'endettement du Québec sont deux objectifs absolument nécessaires pour la vitalité économique du Québec à long terme. La capacité du Québec de croître et d'être prêt à affronter une nouvelle tempête économique dans l'avenir – et il y en aura d'autres, nous pouvons en être certains – exige un assainissement de nos finances publiques une fois la crise actuelle résorbée.

Cela étant dit, le rétablissement trop rapide des finances publiques présenterait le risque d'étouffer la croissance. Il est donc nécessaire de poursuivre, à court terme, les mesures de stimulation amorcées tout en introduisant graduellement des mesures qui permettront le retour à l'équilibre budgétaire. Nous appuyons la volonté gouvernementale de planifier le retour à l'équilibre budgétaire dans une perspective de long terme. Les mesures requises pour atteindre l'équilibre budgétaire au-delà de 2014 devraient donc être incluses dans le prochain budget.

Pour rétablir l'équilibre budgétaire, nous encourageons le gouvernement à envisager dès aujourd'hui les mesures suivantes :

- Nous prônons une révision et une rationalisation approfondies des dépenses publiques. L'objectif d'un tel exercice n'est pas d'abandonner ou de remettre en question les éléments considérés aujourd'hui comme faisant partie de la mission de l'État. Il s'agit plutôt d'imposer une recherche systématique et continue de gain d'efficacité et de déterminer les fonctions ou programmes qui n'ont plus leur raison d'être. Nous appelons également à une consolidation des organismes gouvernementaux dont les missions sont apparentées, et ce, dans le but de maximiser la rentabilité de l'investissement public et d'éviter les dépenses jugées non nécessaires.

- Dans la mesure où l'assainissement des finances publiques exigerait une augmentation des revenus de l'État, nous recommandons d'envisager en premier lieu un rehaussement de la taxe de vente. En effet, la taxe de vente présente l'avantage d'être moins nuisible sur le plan économique si on la compare à d'autres formes d'imposition comme l'impôt sur les revenus ou sur les sociétés. En ce sens, elle ne décourage pas directement la compétitivité des entreprises et ainsi ne constitue pas un obstacle à la création de richesse. Toutefois, cette augmentation ne devrait se faire que graduellement afin de ne pas compromettre la reprise appréhendée. Elle devrait être également suivie de mesures visant à diminuer l'impact sur les personnes à faible revenu. Par ailleurs, si l'augmentation de la taxe de vente devait atteindre deux points de pourcentage, il serait opportun d'envisager le transfert d'une portion des revenus additionnels vers les municipalités.
  
- Nous encourageons une révision du régime fiscal dans le but de rendre l'environnement fiscal québécois le plus propice à la compétitivité des entreprises et donc à la croissance économique. En ce sens, nous appuyons l'abolition de la taxe sur le capital selon l'échéancier prévu et préconisons une réduction des taxes sur la masse salariale. Les taxes sur la masse salariale ont pour effet, entre autres, d'augmenter les coûts de la main-d'œuvre et donc de décourager l'embauche et éventuellement de nuire à la croissance économique. De plus, dans le contexte actuel, où l'emploi est l'aspect le plus fragile de la reprise, des interventions rapides du gouvernement dans le marché du travail pourraient envoyer un signal très positif. Par ailleurs, nous adhérons à la décision gouvernementale d'accroître le crédit d'impôt à l'investissement tel qu'annoncé le 11 décembre dernier. Ces mesures permettront de réduire le fardeau fiscal sur les entreprises, de favoriser l'investissement privé et ainsi de rendre notre économie plus performante.
  
- Enfin, dans l'optique de favoriser l'allocation et l'utilisation optimales de nos ressources, nous encourageons la migration des tarifs de certains biens et services publics vers le prix du marché. Dans la mesure où la livraison de ces derniers est sujette à l'augmentation du coût de la vie, nous considérons d'abord que tous les services gouvernementaux devraient être indexés systématiquement à l'inflation. Dans un contexte de finances publiques précaires, nous croyons qu'il est particulièrement sain que les citoyens et les entreprises soient plus conscients de la valeur des biens et services publics qu'ils consomment. Une telle initiative devrait aussi être inscrite dans une volonté d'économie des ressources et de transparence quant à l'utilisation des revenus accrus. Cette migration devra se faire graduellement et avec un souci de minimiser les impacts durant la période transitoire, notamment sur les personnes vulnérables. Nous pensons qu'une meilleure tarification des services publics permettrait de réaliser les économies nécessaires pour en assurer la pérennité et une accessibilité maximale.

En définitive, le gouvernement du Québec doit faire face à de multiples défis afin de rééquilibrer ses finances publiques. Il devra le faire dans un contexte de croissance fragile et dans une perspective de vieillissement de la population. Nous sommes conscients qu'il doit faire des choix difficiles afin d'augmenter ses revenus et de diminuer le fardeau de la dette. Néanmoins, nous soutenons que le gouvernement doit rééquilibrer son budget en se préoccupant davantage de maintenir la croissance économique et d'augmenter la compétitivité de notre économie. L'augmentation de notre productivité est la condition la plus essentielle pour assurer une meilleure croissance de long terme et des finances publiques saines.

Vous assurant de l'entière collaboration de la Chambre au développement économique du Québec et de sa métropole, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'L' followed by a long horizontal stroke.

Michel Leblanc